



Communiqué de presse

## **Plus de 143 000 payeurs de la redevance ne sont pas pris au sérieux**

**En quatre mois seulement, plus de 143 000 personnes ont signé la pétition "Redevance radio/TV: 200 francs c'est assez". Ce résultat montre à quel point le public est mécontent de la société Billag et de l'offre de la SSR. Les commissions parlementaires des transports et télécommunications se moquent de l'avis des payeurs de la redevance: elles ont rejeté hier la pétition à une forte majorité.**

Francisca Brechbühler (initiatrice de "Bye Bye Billag") et la conseillère nationale Natalie Rickli ont déposé mi-mai leur pétition lancée en janvier sous le titre de "Redevance radio/TV: 200 francs c'est assez". Signée par 142 297 personnes, il s'agit d'une des pétitions les plus performantes jamais réalisées. Les commissions parlementaires des transports et télécommunications (CTT) l'ont examinée hier. C'est avec une grande déception que les initiatrices ont appris que la majorité des membres des CTT rejettent leur proposition. Seuls 7 parlementaires sur 26 ont soutenu les exigences des payeurs de la redevance radio/TV. Les signataires de la pétition réclament ce qui suit:

- la redevance radio et télévision doit être ramenée à 200 francs par an. Les auditeurs et spectateurs en seront déchargés d'autant.
- toutes les économies faites par la société Billag (actuellement 10 millions de francs) et toutes les redevances non transmises (actuellement 67 millions de francs) doivent être restituées aux payeurs de la redevance.
- le Parlement doit édicter une réglementation selon laquelle les personnes, ménages et entreprises faisant la preuve qu'ils ne consomment pas de programmes radio et TV sont exemptés de la redevance. On mettra ainsi fin à la folie qui entoure la perception de ces redevances.

Ces revendications ont également été soutenues par les partis des jeunes PLR, PDC, UDC, UDF ainsi que par la LEGA. "Nous sommes déçus de constater que la majorité de la CTT ne prend pas au sérieux les revendications de plus de 143 000 personnes", a commenté Natalie Rickli. Francisca Brechbühler a également du mal à comprendre cette décision: "La SSR et la Billag semblent être placées sous la protection du patrimoine au Parlement fédéral. Alors que la SSR peut financer un lobbying luxueux et performant avec l'argent de la redevance, les payeurs de celles-ci n'ont pas de lobby à Berne." L'argent de la redevance a été en effet dépensé par milliers de francs pour imprimer des brochures en papier glacé contre la pétition et pour inviter des politiciens à de bons repas et autres manifestations confortables. Ce comportement ne peut pas rester sans conséquence. "Nous exigeons de l'OFCOM qu'il examine de près ce lobbying financé avec l'argent de la redevance", a déclaré Natalie Rickli.

Le comité interpartis demande par ailleurs à la SSR d'inviter les payeurs de la redevance à un débat public afin qu'ils aient enfin la possibilité de s'exprimer directement. Il serait aussi temps que les parlementaires et l'OFCOM s'intéressent aux revendications des payeurs de la redevance. Le Conseil national votera sur cette pétition durant la session d'automne.

Zollikon, 28 juin 2011